

PROCÉDURE D'ADMISSION 2024

L'AGEMEL (association genevoise pour les métiers de laboratoire) est mandatée par les entreprises et institutions publiques pour organiser un recrutement groupé via des évaluations d'aptitudes théoriques et pratiques en vue de l'engagement de leurs apprenti-es. Les candidat-es s'inscrivent au moyen du formulaire disponible sur le site www.agemel.ch. L'envoi d'un dossier de candidature aux entreprises participantes à ce recrutement n'est pas nécessaire.

À noter que ce planning est susceptible d'être modifié. Nous vous recommandons de consulter fréquemment le site de l'AGEMEL pour prendre connaissance des dernières modifications.

1) DOSSIER CANDIDATURE

Formulaire disponible sur www.agemel.ch

Biologie + Chimie
**Dernier délai de réception des dossiers
Mardi 20 février 2024**



2) ÉVALUATION EVA et EVATECH

Campus SPARK

Biologie + Chimie
Du 15 janvier au 28 février 2024



Les candidat-es retenu-es ou non pour la suite
du recrutement groupé seront informé-es
entre le **lundi 04 et mercredi 06 mars 2024**

3) SÉANCE INFOS LABORATOIRES

Centre Médical Universitaire - CMU

Pour les candidat-es retenu-es
Biologie + Chimie
Jeudi 07 mars 2024



4) ÉVALUATIONS PRATIQUES ET ENTRETIEN

Fédération des Entreprises Romandes - FER

Pour les candidat-es retenu-es
Chimie
Jeudi 14 + vendredi 15 mars 2024
Biologie
Lundi 18 + mardi 19 mars 2024



5) ENTRETIENS D'EMBAUCHE

Entretiens avec les entreprises

Pour les candidat-es retenu-es
Chimie + Biologie
Du 22 mars au 23 avril 2024

AGEMEL

☰ Rue Michel Servet 1 - 1206 Genève

🌐 www.agemel.ch

@ contact@agemel.ch

DÉTAILS DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION 2024

1) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le formulaire d'inscription doit être complété en ligne avant la date de clôture des candidatures, fixée au **mardi 20 février 2024**. Seul-e-s les candidat-es avec un dossier complet et répondant aux conditions d'admission (être en dernière année ou avoir achevé la scolarité obligatoire) seront convoqué-e-s aux évaluations EVA et EVAtech. L'inscription est valable pour toutes les entreprises partenaires de l'AGEMEL.

2) ÉVALUATIONS EVA et EVATECH

Les évaluations EVA et EVAtech sont des évaluations informatisées sur des connaissances scolaires pour l'entrée en apprentissage dual. Elles sont organisées par l'Association Paritaire pour la Formation Professionnelle (APFP).

Des sessions seront prévues chaque semaine à partir de mi-janvier et les candidat-es à l'apprentissage laborantin-e devront s'inscrire eux-mêmes et **au plus tard pour un passage le mardi 28 février 2024** sur la plateforme d'inscription aux évaluations EVA et EVAtech. **L'AGEMEL enverra un email aux candidat-es avec le lien pour l'inscription.**

Les **évaluations EVA** sont constituées d'une [évaluation de français](#) d'1h20 et d'une [évaluation de mathématiques](#) d'1h30 sur ordinateur. Les **évaluations EVAtech** sont constituées d'exercices sur différents champs [d'aptitudes techniques](#) d'1h20 : connaissances de base, domaine spatial, logique technique, raisonnement mécanique et lecture de graphiques.

Lors de l'inscription aux évaluations, veuillez mentionner que vous venez **au nom de l'AGEMEL** afin que nous puissions avoir accès à vos résultats. Si vous avez passé les évaluations pour une autre profession, il faudra nous communiquer vos résultats. Ces évaluations ne sont pas éliminatoires, ce sont une aide au recrutement groupé.

Voici quelques exemples de questions pour les [évaluations EVA](#) et quelques exemples de questions pour les [évaluations EVAtech](#).

À la suite de l'analyse des dossiers ainsi que des résultats obtenus aux évaluations EVA et EVAtech, les candidat-es retenu-es ou non pour la suite du recrutement groupé seront informé-es par email entre le lundi 04 et mercredi 06 mars 2024.

3) SÉANCE INFOS LABORATOIRES

Les candidat-es retenu-es (50 candidat-es) seront convoqué-es pour une séance d'informations sur les laboratoires formateurs pour 2024. Les formateurs/trices viendront présenter aux candidat-es leurs activités au sein de leur laboratoire. Les candidat-es pourront échanger à la fin des présentations avec les formateurs/trices pour prendre des contacts et montrer leur intérêt pour certains laboratoires.

4) ÉVALUATIONS PRATIQUES ET ENTRETIEN

Cette session est composée de trois parties :

-Évaluations pratiques individuelles (env. 20min) : évaluation de la capacité d'analyses et de trouver des solutions concrètes et logiques face à des dispositifs techniques simples. Cette évaluation ne fait appel à aucune connaissance préalable en chimie ou biologie, mais à la capacité de chacun de résoudre des problèmes pratiques et de comprendre des consignes écrites ;

-Situation de groupe (env. 20 min) : évaluation de la capacité de travailler et interagir au sein d'un groupe sur une situation donnée ;

-Entretien avec les responsables du recrutement groupé et un formateur/trice AGEMEL (env. 20 min) : ce premier entretien a pour but de confirmer le choix de la profession et d'évaluer les compétences personnelles et sociales des candidat-es.

5) ENTRETIENS D'EMBAUCHE

Après analyse globale des résultats aux différentes évaluations et en fonction des désirs qu'ils/elles auront exprimés au cours de la procédure, les candidat-es pourront être convoqué-e-s pour des entretiens d'embauche dans une ou plusieurs entreprises formatrices. Ces entretiens pourront éventuellement déboucher sur la proposition d'un contrat d'apprentissage.

Bien qu'un niveau minimal de performance soit requis (selon le résultat des évaluations), le recrutement final des candidat-es se base sur les critères des entreprises (motivations personnelles, proactivité, compatibilité avec les équipes de travail, etc.). Les étapes d'entretien sont donc très importantes.

REMARQUES

Les âges et les origines scolaires des candidat-es sont très variés (de 15 ans à plus de 25 ans, de la 11^{ème} du cycle d'orientation à l'entrée de l'Université). L'analyse des choix effectués ces dernières années montre que la formation admet des élèves de chaque catégorie d'âge et de niveau de scolarité.

Chaque candidature est minutieusement examinée. La procédure mise en place assure à chacun-e une totale égalité de traitement et la plus grande objectivité possible.

Pour les **candidat-es non retenu-e-s lors des années précédentes**, il leur est **fortement recommandé de connaître leurs résultats antérieurs**. À partir de la 3^{ème} candidature, un pré-entretien pourra être sollicité par l'équipe du recrutement groupé. À tout-e candidat-e qui n'a pas été retenu-e pour une place d'apprentissage, les responsables du recrutement groupé AGEMEL réservent un entretien personnel et individualisé, afin d'examiner la situation présente et celle qu'il est possible de définir pour le futur.